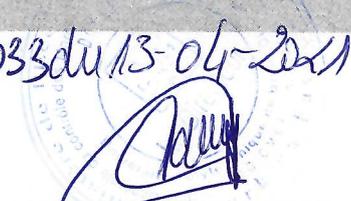


<p>MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION</p> <p>SECRETARIAT GENERAL</p> <p>UNIVERSITE NAZI BONI</p>	<p>BURKINA FASO Unité- Progrès- Justice</p> <p>Visa CF n° 033 du 13-04-2021</p> 
	<p>MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2021/00005</p> <p>SUR DEMANDE DE COTATION N° 2021-002/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/PRM du 16/03/2021</p> <p>APPROUVE LE <u>16/04/2021</u></p> <p>NOTIFIE LE <u>13/04/2021</u></p> <p>par O.S. no _____</p>

OBJET : Acquisition de vidéo projecteurs et accessoires pour les cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI.

TITULAIRE : TWIN CONSULTING

MONTANT: Huit millions neuf cent soixante- dix mille (8 970 000) francs CFA HTVA

DÉLAI D'EXECUTION: vingt et un (21) jours

FINANCEMENT : Budget CEA/ITECH-MTV de l'UNB ; gestion 2021



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2021/00005

SUR DEMANDE DE COTATION N° 2021-002/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/PRM du 16/03/2021

ENTRE

Université Nazi BONI (UNB), représenté par son Président, 01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01,
Téléphone 20 98 06 35, agissant pour le Burkina-Faso désigné ci-après par le terme « Autorité
contractante»

d'une part

ET

TWIN CONSULTING représenté par, Madame **ZONGO Aicha Edwige**, Directrice
Générale, téléphone : **0026 78 23 43 74**, inscrit au registre de commerce sous **R.C.C.M N°
BF OUA 2012 A2912, IFU N° 00040226 Z**, faisant élection de domicile à Ouagadougou,
désigné ci-après par le terme «Titulaire».

d'autre part



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2021/00005

SUR DEMANDE DE COTATION N° 2021-002/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/PRM du 16/03/2021

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT :

1. Le présent marché a pour objet : **acquisition de video projecteurs et accessoires pour les cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI.**

2. Le délai d'exécution du présent marché est de vingt et un (21) jours

3. Les documents suivants sont considérés et interprétés comme faisant partie intégrante du présent accord de marché, dans l'ordre de priorité ci-dessous :

- la lettre de soumission ;
- le Cahier des clauses administratives particulières ;
- le cahier des prescriptions techniques;
- le bordereau des prix unitaires;
- le bordereau des quantités et des prix ;
- le Cahier des clauses techniques générales ;
- le Cahier des clauses administratives générales ;
- les ordres de commande (s'il y a lieu).

4. Le montant du marché est de **huit millions neuf cent soixante- dix mille (8 970 000) francs CFA HTVA**

5. En contrepartie des paiements à effectuer par l'autorité contractante au titulaire, dans les conditions indiquées dans le CCAP, le titulaire s'engage par les présentes, à exécuter le marché conformément aux dispositions du marché.

6. L'autorité contractante s'engage par les présentes à payer au titulaire à titre de rétribution pour l'exécution du marché, les sommes prévues au marché aux échéances et de la manière qui sont indiquées dans le CCAP.



MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2021/00005

SUR DEMANDE DE COTATION N° 2021-002/MESRSI/SG/UNB/P/CEA/ITECH-MTV/PRM du 16/03/2021

7. Les paiements seront effectués par l'Agent Comptable de l'UNB au profit de **TWIN CONSULTING** sur le compte aux références suivantes : Code BANQUE : **BF 056** ; Code guichet : **01005** ; Numéro de compte : **055112980301** ; Clé RIB : **40**
Domiciliation : **B.B.C OUAGADOUGOU**

En foi de quoi, les parties contractantes ont apposé leurs signatures respectives sur le présent acte, les jours et an ci-dessous mentionnés.

Ont signé :

Le titulaire
« Lu et approuvé »



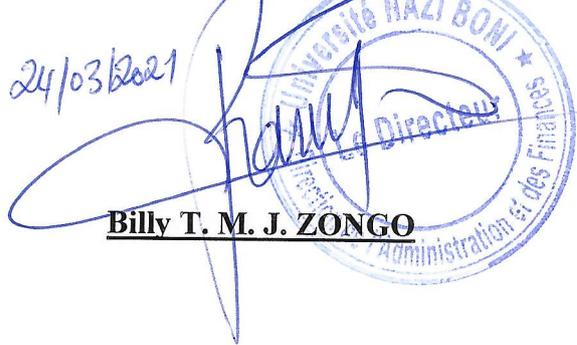
Aicha Edwige ZONGO

22/03/2021



Pour l'Autorité Contractante

24/03/2021

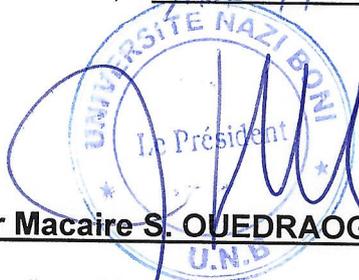


Billy T. M. J. ZONGO



L'Autorité d'approbation de l'UNB

Bobo-Dioulasso, le 16/04/2021



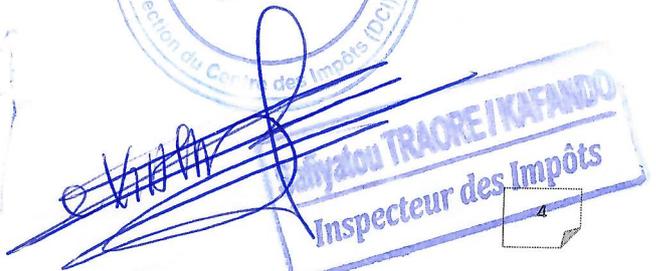
Pr Macaire S. OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES*



ENREGISTRÉ A LA RECETTE DES IMPOTS
DE (DCI) Ouaga VII

01 0 MAI 2021 Folio 98
Bordereau n° 88/15 Case 88
Reçu: Deux cent soixante
neuf mille cent
N° Quittance 802170020 13668
Le Receveur



Inspecteur des Impôts
TRAORE / KAFANDO

Cahier des clauses administratives particulières (CCAP)



Le Cahier des clauses administratives particulières (CCAP) précise le Cahier des clauses administratives générales (CCAG). Lorsqu'il y a contradiction, les clauses ci-après prévalent par rapport aux clauses du CCAG.

CCAG 1.1 (h) L'Autorité contractante est : *Université Nazi BONI, représenté par son président.*

CCAG 1.1 (m) Le(s) lieu(x) de destination(s) finale(s) est (sont) : *_ Université Nazi BONI _*

CCAG 4.2 (b) Les termes commerciaux auront la signification prescrite par les Incoterms [dernière Version]

CCAG 8.1 Aux fins de **notification**, l'adresse de l'Autorité contractante sera :

À l'attention de : *BAYALA Badjibié Serges Eric*

N° et rue :

Étage/n° de bureau : *1^{er} étage de la Bibliothèque Universitaire Centrale*

Ville : *NASSO (Bobo-Dioulasso)*

Boîte postale : *01 BP 1091 Bobo-Dioulasso 01*

Pays : *Burkina Faso*

Numéro de téléphone : *20-98-06-35 / 78 87 02 07*

Adresse électronique : *serge_ericb@hotmail.com*

Télécopie : *Néant*



CCAG 10.2

Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leurs différends devant l'Autorité de régulation de la commande publique, il sera à la juridiction administrative compétente du Burkina Faso. Toutefois, l'Autorité contractante peut insérer une clause compromissoire d'arbitrage, notamment dans l'hypothèse d'un Marché avec un Attributaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA. Au moment de finaliser le Marché, la clause appropriée sera retenue dans le Marché. La note explicative qui suit doit donc être insérée au titre de la clause 10.1 a) du CCAG dans le document de demande de prix.]

Note explicative à l'intention des candidats : Au moment de la finalisation du marché la clause 10.1 (a) du CCAG sera retenue dans le cas où le Marché est passé avec un soumissionnaire ressortissant d'un État membre de l'UEMOA. Cette disposition sera remplacée par le texte ci-après dans le cas d'un Marché passé avec un Soumissionnaire ressortissant d'un État non membre de l'UEMOA :

« La Clause 10.1 a) du CCAG est modifiée et remplacée par : Si les parties n'ont pas réussi à résoudre leur différend à l'amiable, le litige sera soumis à un tribunal arbitral dans les conditions prévues par l'Acte Uniforme de l'OHADA relatif à l'arbitrage ».

CCAG 12.1	<p>Détails concernant les documents d'embarquement et autres documents à fournir par le Titulaire : <i>Néant</i></p> <p>Les documents ci-dessus sont à recevoir par l'Autorité contractante une semaine au moins avant l'arrivée des fournitures au port ou la date de livraison à destination finale.</p>
CCAG 14.1	<p><i>Le prix des Fournitures livrées et/ou Services connexes exécutés « sera ferme »</i></p> <p><i>Le montant d'un marché à prix ferme est actualisable pour tenir compte des variations de coûts entre la date limite de validité des offres et la date du début de l'exécution du marché, en appliquant au montant d'origine de l'offre la formule d'actualisation ci-après :</i></p> $P_1 = P_0 (a L_1/L_0 + b_i M_1/M_0)$ <p><i>dans laquelle:</i></p> <p><i>P₁ = Prix actualisé.</i></p> <p><i>P₀ = Prix du marché (prix de base).</i></p> <p><i>a = pourcentage estimé de l'élément représentant la main-d'œuvre dans le Prix du marché.</i></p> <p><i>b_i = pourcentage estimé de l'élément (d'indice i) représentant les matières et matériaux dans le Prix du marché.</i></p> <p><i>L₀, L₁ = indices du coût de la main-d'œuvre applicables à l'industrie concernée, à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</i></p> <p><i>M₀, M₁ = indices des prix des principaux matériaux de base à la date limite de validité des offres et à la date d'actualisation du prix, respectivement.</i></p> <p><i>La somme des éléments a et b_i doit toujours être égale à un (1) dans chaque cas où la formule est utilisée.</i></p> <p><i>La date d'actualisation du prix est la date à laquelle la notification d'attribution définitive du marché est effectuée.</i></p>
CCAG 15.1	<p><i>Exemples</i></p> <p>Clause 15.1 du CCAG : La méthode et les conditions de règlement du Titulaire au titre de ce marché sont :</p> <p>Règlement des Fournitures :</p> <p>Le règlement sera effectué comme suit : par l'Agent Comptable de l'UNB au profit TWIN CONSULTING sur le compte aux références suivantes : Code BANQUE : BF 056 ; Code guichet : 01005 ; Numéro de compte : 055112980301 ; Clé RIB : 40 Domiciliation : B.B.C OUAGADOUGOU</p>
CCAG 15.4	<p>Le taux d'intérêt moratoire est le taux d'intérêt légal de la BCEAO majoré d'un point.</p>
CCAG 16.1	<p>Cocher le cas échéant</p> <p>Régime fiscal de droit commun : Hors taxes (HT)</p>



	Autre régime : Néant
CCAG 17.1	Le montant de la garantie de bonne exécution sera ; Néant
CCAG 17.3	La garantie de bonne exécution sera : Néant
CCAG 22.2	L'emballage, le marquage et les documents placés à l'intérieur et à l'extérieur des caisses seront : Sans objet
CCAG 23.1	La valeur assurée devra être de cent dix (110) pourcent de la valeur DPX rendue à destination des fournitures.
CCAG 25.1	Les Inspections sont : Néant
CCAG 25.2	Les inspections et les essais seront réalisés à: Les inspections exigées sont les suivants : Néant Le lieu des inspections et essais est le suivant :
CCAG 26.1	Les pénalités de retard s'élèvent à : 1/2000^{ième} du montant du marché par jour de retard.
CCAG 27.5	Le délai de réparation ou de remplacement sera de : Sans objet.



Ouagadougou le 19/03/2021

FACTURE PROFORMA TWIN CONSULTING N°009/2021

Doit : Université Nazi Boni

Objet: Acquisition de vidéoprojecteur et de tableau de projection au profit de l'Université Nazi Boni

Article (s) N°	Désignation	Unité	Quantité	Prix unitaire	Prix total
1	Vidéoprojecteur EPSON Luminosité (blanche) 3200 lumens, Rapport de contraste 15000:1 (dynamique)	Unité	15	456 000	6 840 000
2	Tableau de projection mural iView Largeur : 2 Mètres Hauteur : 2 Mètres Couleur : Blanc	Unité	15	142 000	2 130 000
Montant total					8 970 000

Arrêté la présente facture proforma à la somme de :
Huit millions neuf cent soixante dix mille (8 970 000) Francs CFA HTVA

ENREGISTRÉ A LA RECETTE DES IMPÔTS

DE (DCI) Ouaga VIII

10 MAI 2021 Folio 98

Bordereau n° 88/15 Case 88

Reçu six mille (6000)

N° Quitté 8817002013668



La Directrice Générale
Tél.: 73 23 43 74
Directrice Générale
TWIN CONSULTING

Aïcha Edwige ZONGO



RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

24/10/2020

055112980301 – 40

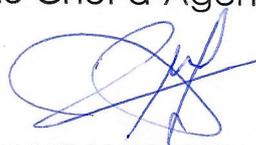
TWIN CONSULTING

TEL. 70 24 03 34

01 BP 3803 OUAGADOUGOU 01

Code Banque : **BF056**
Code guichet : **01005**
Numéro de compte : **055112980301**
Clé RIB : **40**
Domiciliation : **B.C.B OUAGADOUGOU**
IBAN : **BF056 01005 055112980301 – 40**
Code BIC : **BNCFBFBF**

Le Chef d'Agence


ZAMPALEGRE KHADY



SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE NAZI BONI (UNB)
Tél : 20 98 06 35/Fax : 20 98 25 77
Site web : www.univ-bobo.bf

Bobo-Dioulasso, le

MARCHÉ N° EPE-UNB/09/01/04/80/2021/00005
SUR DEMANDE DE COTATION N° 2021-002/MESRSI/SG/UNB/PRM du 16/03/2021

- Objet** : Acquisition de vidéo projecteurs et accessoires pour les cours au profit du Centre d'Excellence Africain en Innovations Biotechnologiques pour l'Élimination des Maladies à Transmission Vectorielle (CEA/ITECH-MTV) de l'Université Nazi BONI
- Titulaire** : TWIN CONSULTING
- Montant minimum** : Huit millions neuf cent soixante- dix mille (8 970 000) francs CFA HTVA
- Délai d'exécution** : Vingt et un (21) jours
- Financement** : Budget CEA/ITECH-MTV/UNB, gestion 2021

ORDRE DE SERVICE 2021/005/MESRSI/SG/UNB/DAF

Par le présent ordre de service, le prestataire est invité à prendre connaissance de ce qui suit :

- 1- Recevoir six (06) originaux du contrat sus cité, réaliser les formalités d'enregistrement et de timbre et retourner à la Direction de l'Administration et des Finances, trois (03) originaux du contrat dûment enregistrés et timbrés accompagnés de la fiche de décompte fiscal.
- 2- La date du 20/04/2021 est retenue comme date de démarrage des prestations relatives au contrat ci-dessus mentionné.
- 3- Le délai d'exécution est de vingt et un (21) jours.
- 4- La date du 10/05/2022 est retenue comme date de fin d'exécution.
- 5- Le présent ordre de service, certifié conforme à la minute sous le numéro ci-dessus sera notifié à l'attributaire par **ZONGO Billy T. M. J.**, Gestionnaire des crédits du CEA/ITECH-MTV

Le Président de l'Université Nazi BONI



Pr Macaire S. OUEDRAOGO

*Chevalier de l'Ordre des Palmes académiques
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon
Chevalier de l'OIPA/CAMES*

NOTIFICATION

Le 19/04/2021, je soussigné **ZONGO Billy T. M. J.** déclare m'être rendu au siège de TWIN CONSULTING et avoir remis à sa Directrice ou à son mandataire la copie conforme du présent Ordre de Service.

Le Directeur de l'Administration et des Finances

Billy T. M. J. ZONGO

Le Titulaire

Aicha Edwige ZONGO

